

Une Europe solidaire pour gérer les catastrophes naturelles

Le saviez-vous ? Des pompiers allemands, polonais, autrichiens et roumains sont intervenus aux côtés de leurs collègues français pour éteindre les incendies survenus à l'été 2022.

En 2022, plus de 700 000 hectares de forêts ont été détruits dans les pays de l'Union, dont 60 000 hectares en France. Le mécanisme européen de protection civile permet d'envoyer du renfort humain et du matériel, pour faire face aux feux de forêts, inondations et catastrophes d'origine naturelle dont la fréquence et la gravité s'accroissent avec le dérèglement climatique. Ce soutien opérationnel et financier rend chaque État plus fort face à ces sinistres.

L'Union européenne a créé un centre de coordination de la réaction d'urgence, actif 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Il répond aux demandes d'assistance en déployant les réserves civiles dans les pays et en mobilisant la réserve européenne RescUE, créée en 2019. Elle comprend une réserve civile mais aussi matérielle : une flotte d'avions, des hélicoptères bombardiers d'eau, des avions d'évacuation médicale et des hôpitaux de campagne pour faire face aux urgences sanitaires. L'Union apporte ainsi un degré de protection supplémentaire aux citoyens en Europe.

Par ailleurs, le satellite Copernicus de l'Union européenne a été activé par la France pour recueillir des données essentielles aux premiers intervenants sur les zones brûlées.

Pour en savoir plus : https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/what/civil-protection/european-disaster-risk-management_fr